

Ce vendredi 11 septembre 2026, au cours du service du matin, l'inacceptable s'est encore produit au Centre Pénitentiaire de Saint-Quentin Fallavier.

Alors qu'un agent assurait le mouvement des douches dans le strict respect des consignes et du règlement, un détenu cumulant déjà plusieurs incidents à son actif a catégoriquement refusé d'en sortir. Face au refus légitime de notre collègue de relancer l'eau afin de respecter le planning des autres personnes détenues, l'individu a laissé éclater son mécontentement par une vague d'insultes.

Accompagné d'un second agent, le surveillant a raccompagné le détenu vers sa cellule. Lors de la réintégration, ses deux codétenus se sont interposés au niveau du seuil, bloquant ainsi la fermeture de la porte. Profitant de cette situation de confusion, le détenu s'est saisi d'une casserole avec laquelle il a frappé à plusieurs reprises notre collègue à la tête.

L'intervention rapide des renforts a permis de maîtriser la situation, d'isoler l'auteur des faits et de le placer immédiatement au quartier disciplinaire.

Sonné par la violence des impacts, l'agent devra consulter un médecin pour faire constater ses blessures.

L'UFAP UNSa Justice dénonce fermement ces violences gratuites commises envers les agents dans l'exercice de leurs fonctions.

L'UFAP UNSa Justice exige le transfert de ce détenu dans les plus brefs délais afin de garantir un retour au travail en toute sérénité pour notre collègue.

Le bureau local UFAP apporte son soutien total au collègue agressé et lui souhaite un prompt rétablissement.

**Pour L'UFAP UNSa Justice
Coralie MARY.**